

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## Claude Jacquin, nouveau président du comité des fêtes



*Robert Meyer (à droite) cède sa place à Claude Jacquin.*

**Robert Meyer vient de céder sa place de président du comité des fêtes. C'est Claude Jacquin, membre de l'association depuis 2016, qui prend sa suite. L'assemblée générale a donc permis d'élire le nouveau bureau et de faire le point sur les animations à venir.**

Avec la démission du président du comité des fêtes, l'assemblée générale comportait bien évidemment la reconstitution du bureau. S'il y a quelques mois, le doute était permis pour trouver un successeur à Robert Meyer, le jour J, celui-ci avait disparu, puisqu'un candidat au poste s'était révélé. Vendredi, lors de l'élection, Claude Jacquin s'est porté volontaire à la présidence et c'est à l'unanimité qu'il a été élu.

Le nouvel homme fort du comité a intégré l'association en 2016, comme bénévole. « J'ai trouvé mes marques, d'autant plus facilement que l'équipe et l'ambiance sont fort sympathiques », sourit-il. « Si, au départ, ce n'était pas mon intention de prendre la présidence, c'est devenu une évidence afin que le comité des fêtes puisse poursuivre sa route. Et puis, Robert sera à mes côtés en cette année 2024 pour me guider dans cette fonction qui est nouvelle pour moi », poursuit-il. Bref, on peut être rassuré, l'avenir de l'association est entre de bonnes mains. Autre élection, celle du vice-président qui est désormais Maxence Vincent, élu lui aussi à l'unanimité.

Enfin, Robert Meyer a été nommé, « contraint et forcé », comme il l'a précisé avec le sourire, deuxième vice-président. Les autres membres du bureau sont Claude Poinot (trésorier), Alain Joly (trésorier adjoint), Marie-Jeanne Costil (secrétaire), Alain Beuve (secrétaire adjoint).

## • Au programme

Lors de l'assemblée il a également été question du programme des activités de l'année. « Nous allons revoir ce programme de manifestations afin de l'équilibrer. Cependant les plus importantes seront toujours de rigueur. »

Marché de printemps, le mercredi 1<sup>er</sup> mai ; vide-greniers, le dimanche 2 ou 9 juin ; fête de la musique, le dimanche 23 juin ; Folie-Calette, le dimanche 7 juillet ; cochon grillé, le dimanche 8 septembre ; soirée beaujolais, le vendredi 22 novembre ; fête de la Saint-Nicolas, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.

En ce qui concerne les travaux à réaliser en 2024, ils ont été répertoriés avec toujours l'entretien du fort, le remplacement du chauffe-eau de la petite cuisine, la continuité du remplacement des lumières par des leds, la pose de grillage rigide à l'entrée ainsi que sur le fronton et les retours. Une réflexion est en cours pour abriter les gradins du soleil. De quoi occuper les membres du comité des fêtes tout au long de l'année...